

AVIS

ASSOCIATION OVERSEAS TUNISIE

Conformément aux exigences du décret-loi n° 2011-88 article 41, L'association déclare qu'elle va recevoir, en qualité, de Chef de file du projet un financement étranger d'un montant de 817.378,75 Euro, suivant le taux de change en cours dans le cadre du projet **«CLEF - Cosmétologie et femmes - Emancipation et égalité des femmes rurales à travers la valorisation et la commercialisation des ressources du territoire - ENI/ 2014/037-336»** financé par l'Union Européenne et d'une durée de 36 mois prévu le 01 janvier 2018 sauf prolongation. (Tunis, 24/10/2017)